

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Question orale de G. BORDONARO, Conseiller communal, relative à l'accessibilité des salles de sport communales durant les vacances scolaires.

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

J'ai été interpellé par un club sportif car il n'aurait plus accès aux salles de sport communales durant les vacances d'hiver. Apparemment, c'est une pratique courante de la Commune, qui n'autorise pas l'accès aux salles pendant les vacances scolaires. Or, vous vous doutez bien que la pratique du sport ne s'arrête pas pendant les congés scolaires. Au contraire, les jeunes ont plus de temps libre, notamment pour pratiquer du sport.

Je voudrais savoir quelle est la politique du Collège en matière d'accessibilité aux salles de sport? Sont-elles systématiquement fermées durant les congés scolaires? Si oui, comment font les habitants et les clubs pour pratiquer du sport?

Monsieur l'Echevin MILQUET donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen MILQUET geeft lezing van het volgend antwoord:

La saison sportive est systématiquement suspendue durant les congés scolaires et ce depuis toujours pour plusieurs raisons :

- les congés scolaires sont des périodes durant lesquelles les stages prennent le relai des activités hebdomadaires.
- la majorité des clubs fonctionnent avec des bénévoles et souhaitent se concentrer sur la saison sportive et ne sont pas en demande de disposer des infrastructures durant les congés scolaires.
- les salles de gym dans les écoles sont gérées par les concierges des écoles qui suivent le rythme scolaire et qui dès lors sont en congé durant les congés scolaires.
- les surveillants de sites sportifs qui gèrent les infrastructures sportives hors infrastructures scolaires sont invités à prendre leurs congés durant les congés scolaires (trêves estivales et hivernales) afin d'assurer leur présence lors de l'ensemble de la saison sportive.

G. BORDONARO trouve cela logique pour les écoles. Toutefois, il parlait plutôt des infrastructures communales tel que la « Salle Simonet » ou autre. Il faut voir cela au cas par cas car une majorité de clubs ne sont pas en demande, bien qu'il existe des jeunes, non-membres d'un club, qui souhaitent faire du sport dans une salle. Vu qu'on ne peut démultiplier le nombre de salles, on doit mener une réflexion sur les

infrastructures sportives qui seraient libres. Il faut voir comment on pourrait les laisser en libre-accès aux habitants qui souhaiteraient faire du sport en salle, même pendant les congés scolaires.

G. VERSTRAETEN stelt twee actualiteitsvragen. De eerste betreft de ontmoetingen die de heer burgemeester-voorzitter aan het doen is met burgers in verschillende wijken omtrent veiligheidsproblemen. Hij heeft een klacht erover gehoord van een kennis die zich daarvoor ingeschreven had, dat de communicatie over hoe, waar en wanneer toch niet zo optimaal verlopen is. Dat het niet duidelijk gecommuniceerd was en het lijkt dat er niet zoveel mensen aanwezig waren op de laatste zitting die sloeg op de centrumwijk. Wat is de analyse op dat vlak en heeft de heer burgemeester-voorzitter de indruk dat hij voldoende de burgers degelijk bereikt heeft en tijdig geïnformeerd worden?

Monsieur le Bourgmestre-Président s'informera auprès du service « Prévention » pour savoir quand a été faite la distribution ; normalement cela s'est déroulé dans tous les quartiers. Des flyers ont été distribués via un toutes-boites. Comme à chaque fois, il y avait approximativement 50 personnes présentes ce qui lui semble un chiffre raisonnable.

G. VERSTRAETEN vraagt, ten tweede, of het incident die er geweest is maandagavond waarbij drie jongeren met wapens bedreigd zijn bij het metrostation "Aumale". Eén daarvan heeft een slag in het gezicht gekregen, is in het ziekenhuis moeten gaan en het parket van Brussel heeft daarover gecommuniceerd. Hij vindt het treffend, het sluit zich aan bij een ruimere problematiek, volgens buurtbewoners van de drugsoverlast die er is in het Bospark. Hij vindt het, in alle eerlijkheid, zelf extreem moeilijk te begrijpen, dat op een plaats die naast het centraal politiecommissariaat van de gemeente ligt, dat dergelijke problemen daar en op zo'n manier uit de hand kunnen lopen en blijven lopen.

Er was overleg met de buurtbewoners om het probleem beter aan te pakken en er werd beloofd dat er meer patrouilles, meer opvolging ging. Dit is de zoveelste incident dat bewijst dat ook daar, de steenworp van de grootste politiecommissariaat, dat men de problemen ook niet onder controle heeft. Dat maakt dat de burgers hun vertrouwen in het systeem compleet kwijt zijn. Wat doet men daaraan, welke opvolging is er om de situatie daar te verbeteren?

Monsieur le Bourgmestre-Président répond que ce n'est pas une question d'être proche du commissariat ou pas, car dans tous les quartiers on essaye de lutter contre ce phénomène. Les chiffres communiqués dans le cadre des conclusions du « Plan Été » le prouvent bien : 2.800 arrestations en 3 mois. La police veut lutter contre l'ensemble des phénomènes perturbant la vie dans les quartiers, que ce soit à côté du commissariat ou ailleurs. Il ne peut pas communiquer sur le dossier lui-même car cela concerne une affaire judiciaire. Toutefois, il y a une véritable volonté de

perturber ce trafic, de lutter et de sans cesse pourchasser les dealers ; cette volonté est affichée et les chiffres en témoignent.